

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire
du 18 novembre 2014 à 20h30 à l'Espace de Loisirs du Coulouvrier

L'association comprend 40 adhérents à jour de cotisations.
18 personnes sont présentes et 4 pouvoirs ont été remis
Le quorum est atteint et l'assemblée peut donc se tenir

Sont excusés :

Les adhérents :

Mr et Mme Mérigoux, Mr et Mme Bertrand, Mme Billet, Mme Davis

Les sympathisants du jumelage :

Mr Quinton Olivier, responsable de l'accueil des loustics au centre de loisirs

Mr Jean Reis, président du club de football

Mr Pascal Perronneau, président de l'office municipal des sports

Personnes présentes à l'AG (non adhérentes en 2013-2014):

Mme Audino Audrey, Mr Medina Gérard, Mme Lefort Héloïse, Mr et Mme Pillet, Mme Aglae Odile,
Mr et Mme Duplessis, Mr Kalifa Michel, Mr Diamantidis Pierre.
Mr Philibert Jean (correspondant du Progrès).

Ordre du jour

- ✓ Approbation du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 12 novembre 2013
- ✓ Rapport moral
- ✓ Rapport de la commission de contrôle
- ✓ Rapport financier exercice 2013/2014
- ✓ Rapport d'orientation et budget prévisionnel exercice 2014/2015
- ✓ Appel à de nouvelles candidatures au conseil d'administration
- ✓ Renouvellement de la commission de contrôle
- ✓ Cotisation annuelle
- ✓ Questions diverses

1) Approbation du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 12 novembre 2013

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport moral

Chantal Bella lit le rapport moral

3) Rapport de la commission de contrôle

La commission de contrôle représentée par Gisèle Blanchedeau et André Beaucoud s'est réunie le 10 novembre avec Michèle Achard et André Miliat.

Gisèle Blanchedeau donne lecture du rapport rendu.

4) Rapport financier de l'exercice 2013/2014

Michèle Achard, trésorière, commente le compte d'exploitation et le bilan de trésorerie de l'exercice écoulé du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014

André Miliat explique que le déficit de la section langues est dû, d'une part du fait que moins d'élèves se sont inscrits (moyenne de 9,23), et que certains n'ont pas suivi les cours toute l'année. L'équilibre aurait été atteint avec 10 élèves.

D'autre part, l'association a rencontré des problèmes avec le professeur. Des cours n'ont pas été assurés et il a donc fallu rembourser les élèves (pour une somme de 207€).

Mme Brossard adhérente et élève fait remarquer que certains élèves n'ont pas voulu être remboursés. André Miliat allait y venir et expliquer qu'effectivement, 4 élèves avaient fait don de ce remboursement à l'association.

Le professeur est rémunéré à raison de 26 € de l'heure, indemnité de congés payés comprise.

L'association compte 40 adhérents pour l'exercice écoulé. Chantal Bella doit souligner qu'aucun élu de l'ancienne mandature n'a réglé sa cotisation.

Suite à la loi du 11 janvier 2014 relative à la transparence de la vie publique, les élus de la nouvelle mandature, ne s'acquitteront pas de la cotisation et ne participeront pas au vote des budgets. Pour ne pas être en situation de conflit d'intérêt, ils n'auront qu'un rôle consultatif.

C'est ce qui a été décidé au conseil d'administration du 4 novembre avec Mr Dejean.

Concernant le marché de Noël 2013, la ville jumelle a fait un don d'oranges et de boîtes de conserves. Le chèque établi à l'ordre du marché gare pour les frais de quai n'a pas été encaissé à ce jour. Il est probable que la somme soit reportée comme don sur le bilan de l'an prochain.

Le COJU a fait un don de 475 € au téléthon.

Chantal Bella communique la trésorerie à ce jour : 7064,91 € pour le COJU et 1068,97 € pour la section langues.

L'association a 2 comptabilités différentes. Ceci suite à la demande de Jeunesse et Sport lors de l'attribution de l'agrément en 1998 pour les cours d'espagnol.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

5) Rapport d'orientation et budget prévisionnel

Les activités en projet pour le nouvel exercice sont présentées

Cours d'espagnol

Un nouveau professeur a été embauché, Mr David Serra Asencio, 31 ans, natif de Barcelone.

2 cours : débutants avec 3 élèves et conversation avec 10 élèves

Ils ont lieu le mercredi de 17 à 20 heures à la salle municipale Maurice Jourdan. Le prix est de 90 € par trimestre pour 10 cours de 1 h 30, hors vacances scolaires.

Au conseil d'administration du 4 novembre, l'idée de contacter les écoles pour avoir de jeunes participants a été suggérée. Cette possibilité sera étudiée. Cela demande une autre organisation et un autre financement.

Chantal Bella fait un aparté sur les cours et signale un problème de chauffage à la salle Maurice Jourdan. Depuis 3 mercredi successifs, les élèves ont froid. Mr Dejean est averti. Olivier Viannay du service technique a informé qu'il s'agissait d'un problème électrique qui ne peut être pris en charge que par un technicien spécialisé et non par un agent municipal, par sécurité.

Deux convecteurs électriques ont été installés dans la salle en attendant la résolution du problème.

Les cours sont réservés aux adultes pour l'instant. La possibilité de les étendre à des jeunes avait été envisagée il y a quelques années, mais le professeur de l'époque, enseignant au collège, l'avait déconseillé, car l'enseignement n'est pas "scolaire" et risquerait de dérouter les adolescents.

Marché de Noël du 13 et 14 décembre 2014

Le COJU tiendra un stand pour une vente d'oranges. L'an passé la ville jumelle avait fait don des oranges et des boîtes de conserves au COJU. Cette année compte tenu de la crise espagnole, l'association a tenu à régler la commande d'oranges.

Commande de 1440 kg d'oranges soit 2 palettes de 720 kg comme en 2013

L'homologue de Chantal Bella, Germain Da Rocha a contacté la coopératrice Del Camp et a négocié un prix très intéressant de 850 € transport compris.

Il restera à définir le prix de vente au prochain conseil d'administration.

Les oranges arriveront du marché gare, seront ramenées par un camion de la commune et stockées dans une salle municipale.

Un chalet a été attribué gratuitement au COJU et Chantal Bella en remercie la municipalité.

Cette vente se rajoutera au bénéfice de l'an passé et subventionnera le voyage des jeunes lors de notre prochaine rencontre qui devrait avoir lieu en août 2015.

Tout au long du weekend une sangria sera faite pour réchauffer les visiteurs du stand.

A noter pas de ventes de conserves.

Fête du jumelage le 7 juin 2014 * voir note en fin de compte rendu

Une journée sera organisée à l'identique de celle du 18 mai 2014, avec des marches et une paëlla à l'Espace Monts d'Or. Le lieu des marches reste à déterminer.

Voyage à Villanueva de Castellón en août 2015

La rencontre est prévue en août dans notre ville jumelle lors des fêtes de Moros y Cristianos. Les dates précises de ces fêtes ne sont pas encore fixées mais notre souhait serait de s'y rendre le weekend du 21 au 24 août. Selon Germain Da Rocha les dates semblent convenir. Le souhait est de faire participer le maximum de jeunes à cette rencontre.

2 pistes vont être étudiées :

Le projet baptisé "projet Villanueva" avec Mr Quinton en charge du club des loustics du centre de loisirs. Les enfants correspondent depuis septembre 2013 avec les enfants de l'école Colegio Hernandez de Villanueva. La directrice Mariola, a indiqué à Germain Da Rocha être prête à accueillir 7/8 enfants avec leur parents.

Mr Quinton ne pourra personnellement rien organiser, le centre de loisirs étant fermé les 3 premières semaines d'août. Il pourra toutefois stimuler les parents pour participer.

L'autre piste est la participation du club de football. Jean Reis, président, a donné un accord de principe le jour du forum des associations à Chantal Bella. Les expériences précédentes avec le club de football ont toujours été très positives.

Le voyage (1075 km) est effectué en car et de nuit, ce qui est moins long. Le logement se fait chez l'habitant. En effet, ce n'est pas un voyage touristique mais un voyage de jumelage.

Autres activités envisagées

Projection d'un film en espagnol (sous-titré français) / expositions de photos sous l'égide du professeur d'espagnol, exposition de timbresà la médiathèque ou autre salle en fonction des disponibilités.

Chantal Bella présente le budget prévisionnel.

Concernant le voyage, le calcul est fait sur une base de 80 personnes, c'est-à-dire 2 cars avec une trentaine d'enfants et 50 adultes. Le tarif pourrait être modique pour les jeunes, de 20 € par enfant ou ado, comme en 2010.

Pour les adultes, la base pourrait être de 120 € pour les familles d'accueil adhérentes, 140 € pour les familles d'accueil non adhérentes, 160 € pour les sympathisants ou extérieurs.

La municipalité est prête à nous verser une subvention exceptionnelle sur ce projet où des jeunes participent. La somme est estimée à 2750 € sur la base de 30 enfants et cette somme sera portée sur la demande de subvention qui doit être faite pour le 1^{er} décembre 2014.

Le devis pour les cars est de 9600 € pour 2 conducteurs plus l'hébergement des chauffeurs sur place, ce qui donne au total un montant de 11880 €.

Mme Guilmart pose une question sur l'effectif prévisionnel participant au voyage. Les espagnols en 2013 étaient peu nombreux, moins de 40 personnes. Ceci ne va-t-il pas poser un problème de déséquilibre vis-à-vis de la municipalité espagnole ?

Chantal Bella répond, que si de notre côté, tout fonctionne bien, il faudra stimuler la ville jumelle pour que les familles d'accueil soient trouvées en conséquence.

Ceci paraît réalisable mais peut-être faudra-t-il réajuster.

Les élections municipales en Espagne devaient avoir lieu le 25 mai 2015. En août, il y aura donc une nouvelle municipalité, avec ou non Salvador Alvarez, maire actuel, s'il se représente.

Le rapport d'orientation et le budget prévisionnel sont votés à l'unanimité par l'assemblée.

6) Appel à de nouvelles candidatures au conseil d'administration

Les statuts prévoient 9 à 21 membres au conseil d'administration. Les membres élus par l'assemblée générale doivent être renouvelés par moitié tous les 3 ans, soit en 2014.

Actuellement, 7 membres du CA ont été nommés par l'assemblée générale et 5 membres sont désignés par le conseil municipal.

Aujourd'hui 3 membres doivent sortir du conseil d'administration.

Martine Berlioz, membre, est décédée le 10 août 2014.
Chantal Bella et Monique Besançon sortent.

Un appel à d'autres administrateurs est fait.

Le rôle de l'administrateur est de donner son avis sur la bonne marche de l'association. Le bureau décide et soumet ses projets aux administrateurs, qui approuvent ou non. Il y a en moyenne 1 réunion par trimestre.

Chantal Bella confirme ce qui a été dit dans le rapport moral. Elle démissionne de son poste de présidente qu'elle tient depuis le 12 décembre 1996. Elle souhaite également sortir du bureau, mais si l'assemblée générale le permet, elle restera administrateur simple.

Mme Héloïse Lefort, ancienne adhérente et ancien professeur d'espagnol de l'association, propose sa candidature.

Mme Sylvianne Guilmart, adhérente, propose également sa candidature.

Monique Besançon et Chantal Bella se représentent.

Le prochain conseil d'administration se réunira le 9 décembre prochain pour élire le nouveau bureau.

L'assemblée générale vote à l'unanimité le renouvellement du conseil d'administration qui sera donc composé de :

Chantal Bella, Michèle Achard, André Miliat, Odette Buttigieg, Brigitte Arlabosse, André Besançon, Monique Besançon, Sylviane Guilmart, Héloïse Lefort, plus les 5 élus de la municipalité (Mr Dejean, Mme Gazan, Mme Bensiam, Mme Vauquois, Mr Majeur).

7) Renouvellement des membres de la commission de contrôle

Les membres sont renouvelables chaque année et ne doivent pas être administrateurs.

Mme Blanchedeau souhaitait ne pas se représenter cette année, mais faute de candidat, elle renouvelle son mandat avec Mr Beaucoud.

Gisèle Blanchedeau et André Beaucoud sont élus à l'unanimité.

8) Cotisation annuelle

Le montant est fixé avec un an d'avance par l'assemblée générale à cause des cours d'espagnol qui débutent début octobre. Chaque élève doit adhérer à l'association.

A l'assemblée du 12 novembre 2013, la cotisation a été fixée à 13 € pour l'exercice 2014/2015. Le conseil d'administration et le bureau ne proposent pas d'augmentation pour l'exercice 2015/2016.

Mme Brossard fait remarquer que les adhérents extérieurs de Champagne règle la même cotisation, alors que dans d'autres associations le tarif est différent pour les non-résidents sur Champagne. Pour l'exercice 2013/2014, l'association comptait 19 champenois sur 40 adhérents.

André Miliat et Odette Buttigieg soulignent qu'il est préférable d'avoir plus d'adhérents que d'augmenter la cotisation.

Cette question sera soumise au prochain conseil d'administration.

Dans l'immédiat, l'assemblée vote à l'unanimité pour le maintien de la cotisation à 13 €.

9) Questions diverses

L'amicale laïque organise une soirée choucroute/paëlla le 29 novembre à 20 h 30 à l'Espace Monts d'Or ; tarif de 23 € par personne

Jean Dumas, administrateur du site, signale avoir des difficultés avec le logiciel FrontPage. L'association prévoit de refaire le site, peut être un blog.

Mr Bernard Dejean prend la parole pour le mot de la fin.

Il souhaite remercier collectivement Chantal Bella des 18 ans passés au jumelage, de toute l'action qu'elle y a conduite. Le jumelage mérite d'être redynamisé. Il constate que peu de volontaires se proposent pour participer à la vie de l'association (fait remarqué pour d'autres associations). Il remercie également les autres membres du bureau et souhaite bonne chance à celui qui remplacera la présidente.

La soirée sera clôturée par la diffusion d'un film de Jean Dumas sur la fête du 18 mai 2014), puis autour d'une sangria.

La Présidente

La Secrétaire

Chantal Bella

Brigitte Arlabosse

*** Fête du jumelage de juin : après la réunion, suite à discussion avec Mr Dejean et Mme Gazan, il est décidé que la fête aura lieu le dimanche 14 juin à l'Espace Mont d'Or (et non le 7 juin comme annoncé précédemment). En effet, une autre manifestation se tient sur la commune le même jour**

Pièces jointes : rapport moral / rapport de la commission de contrôle / compte d'exploitation / bilan de trésorerie / budget prévisionnel